

Enquête Publique du projet
«Centrale photovoltaïque au sol Les Plaines - Mignaloux Beauvoir»

Savigny l'Evescault le 15/06/2023

A l'attention de Mme AUDEBERT
Commissaire Enquêteur

3 volets dans ce projet : Le photovoltaïsme, l'élevage de volaille, le maraîchage.

Plutôt favorable au développement concerté et intelligent du photovoltaïsme, les éléments contenus dans les volets élevage et maraîchage contiennent de nombreuses incohérences.

Cette observation concerne le volet Elevage.

Dans le document [4 - EIE](#) page 35 il est écrit « *le projet agricole a été dimensionné à 8 000 volailles par an, soit 1 333 volailles par bande avec un nombre d'abattage moyen de 222 volailles par semaine.* »

Or 222 volailles abattues par semaine nous amène à un total annuel de 11544 volailles par an soit un **écart de +44%** comparé au chiffre de 8000.

L'élevage est prévu sur 4 bandes. 3 bandes de 1333 volailles en simultanément et 1 bande vide. Soit 4000 poulets en simultanément avec un abattage au bout de 14 semaines ce qui nous amène à environ 12000 volailles par anchiffre qui est lui cohérent avec un abattage moyen hebdomadaire de 222 volailles.

En conséquence de quoi, en fonction des éléments fournis, nous nous opposons à la réalisation du projet « Centrale photovoltaïque au sol Les Plaines - Mignaloux Beauvoir »

Jacqueline & Jean-Philippe TRIBALAT
Savigny l'Evescault
Membres de l'Association Savigny Vent Debout